



Club : CSME Karaté – Association Loi 1901

Téléphone : 06 60 12 43 85 / 06 85 13 09 97

Courriel : csmekarate@gmail.com

Site : http://csme95.e-monsite.com/

Photo

Association soutenue
par la Ville d'Eaubonne

FICHE D'INSCRIPTION 2023/2024

Enfants et ados

ACTIVITE UNIQUE (licence fédérale de 37€ comprise) (cochez la case choisie) :

KARATE MINI POUSSINS (un cours par semaine) : 153€ (37€ + 116€)

• 4 ans (né(e) en 2019) : Mercredi **ou** Samedi

• 5 ans (né(e) en 2018) : Mercredi **ou** Samedi

KARATE POUSSINS (deux cours par semaine) : 180€ (37€ + 143€)

• 6 ans et 7 ans (né(e) en 2016 et en 2017)

KARATE (deux cours par semaine) :

• 8 ans à 11 ans (né(e)s entre 2012 et 2015) : 250€ (37€ + 213€)

• 12 ans à 14 ans (né(e)s entre 2009 et 2011) : 270€ (37€ + 233€)

KARATE DEFENSE TRAINING (deux cours par semaine) :

• 12 ans à 13 ans (né(e)s entre 2010 et 2011) : 270€ (37€ + 233€)

OU ACTIVITE MULTIPLE (licence fédérale de 37€ comprise) (cochez la case ci-dessous) :

KARATE + KARATE DEFENSE TRAINING (KDT) :

• 12 ans à 14 ans (né(e)s entre 2009 et 2011) : 387€ (37€ + 350€)

Adultes et Jeunes adultes

ACTIVITE UNIQUE (licence fédérale de 37€ comprise) (cochez ci-dessous la case choisie) :

• **Body Karaté** 155 € (37€ + 118€)

• **Taï Chi** 190 € (37€ + 153€)

• **Qi Gong** 190 € (37€ + 153€)

• **Karaté** (né(e)s en 2008 et avant) 280 € (37€ + 243€)

• **Karaté Défense Training** (né(e)s en 2009 et avant) 280 € (37€ + 243€)

• **Krav Maga** (né(e)s en 2010 et avant) – 1 cours 206 € (37€ + 169€)

• **Krav Maga** (né(e)s en 2010 et avant) – 2 cours 337 € (37€ + 300€)

OU ACTIVITES MULTIPLES (licence fédérale de 37€ comprise) (cochez ci-dessous la case choisie) :

303€ <input type="checkbox"/> (37€ + 266€) Taï Chi + Qi Gong	360€ <input type="checkbox"/> (37€ + 323€) Karaté + Body Karaté	440€ <input type="checkbox"/> (37€ + 403€) KM + KDT	455€ <input type="checkbox"/> (37€ + 418€) Karaté + KDT	490€ <input type="checkbox"/> (37€ + 453€) Karaté + KM
---	--	--	--	---

Nom / Prénom du pratiquant :Date de Naissance :

Nationalité : Sexe : F (Féminin) M (Masculin)

Profession :

Adresse :

E-mail : -----@----- Téléphone :

E-mail : -----@----- Téléphone :

Fiche d'inscription à remettre au club, accompagnée **obligatoirement d'une photo, du règlement global (chèque, espèces) et du certificat médical de « non contre-indication à la pratique du karaté (du Karaté Défense Training, du Krav Maga ou du Body Karaté selon le cas) y compris en compétition ».**

NB : Les chèques vacances et coupons sport, sont acceptés pour le paiement de la cotisation club, uniquement.

AUTORISATIONS DIVERSES ET INFORMATIONS
CSM EAUBONNE KARATE – SAISON 2023 / 2024

I. Autorisations parentales (enfants mineurs)

- Je soussigné(e), (Nom) (Prénom)
- Profession : Nationalité
- Date de naissance demeurant à
- agissant en qualité de : Père Mère Autre (précisez la qualité)
- représentant légal de (nom et prénom de l'enfant mineur) :
- ✓ m'engage à m'assurer de la présence du professeur sur le lieu du cours auquel participera mon enfant et ce, à chaque séance,
 - à récupérer mon enfant à la fin de chaque séance*
 - autorise mon enfant à partir seul(e) à la fin de chaque séance*
 - ✓ Par ailleurs, mon enfant :
 - est autorisé* à participer aux compétitions, animations ou stages organisés et/ou proposés par le CSME Karaté durant la saison 2023/2024 et sous ma propre responsabilité, j'autorise mon enfant à se rendre sur le lieu de la compétition, de l'animation ou du stage et d'en repartir par un moyen personnel
 - je ne le souhaite pas *
- En cas d'accident, j'autorise les responsables du Club à prendre toutes les dispositions nécessaires, donne mon accord pour que mon enfant soit transporté sur le lieu des soins le plus proche ou le plus adapté et demande d'en être informé(e) dans les plus brefs délais; Par ailleurs, j'autorise les médecins à prendre toutes les mesures nécessaires que requiert son état.
- ✓ Concernant mon enfant et à titre gracieux et à durée illimitée :
 - J'autorise* le CSME Karaté à :
 - à le photographier ou le filmer dans le cadre des activités organisées autour du karaté,
 - à publier dans la revue de la commune, journaux locaux, des photographies prises dans le cadre des activités de karaté le représentant,
 - à publier son image sur le site Internet du club (<http://csme95.e-monsite.com/>),
 - à projeter sur petit ou grand écran, les photographies ou vidéos le représentant dans le contexte de l'activité organisée autour du karaté (manifestations de promotions des activités associatives etc ...)
 - Je ne le souhaite pas*

II. Autre autorisation (licencié majeur)

- Je soussigné(e), (Nom) (Prénom)
- Autorise*, à titre gracieux et à durée illimitée, le CSME Karaté :
 - à me photographier ou filmer dans le cadre des activités organisées autour du karaté,
 - à publier dans la revue de la commune, journaux locaux, des photographies prises dans le cadre des activités de karaté me représentant,
 - à publier mon image sur le site Internet du club (<http://csme95.e-monsite.com/>),
 - à projeter sur petit ou grand écran, les photographies ou vidéos me représentant dans le contexte de l'activité organisée autour du karaté (manifestations de promotions des activités associatives etc ...)
 - Je ne le souhaite pas*

III. Tenue vestimentaire officielle – Entraînements et compétitions (extrait du règlement intérieur du CSME Karaté) :

- un Kimono blanc (veste et pantalon),
 - une ceinture
 - se munir d'une paire de tongs, de zooris ou équivalent.
- Le dojo n'est pas un lieu d'expression politique ou religieuse mais un endroit neutre où les valeurs du sport sont représentées avec aucune discrimination quel qu'elle soit (religieuse ou autre).
- Le CSME Karaté n'accepte donc pas, tant de la part des pratiquants que de la part des professeurs, tout signe extérieur tels que : croix, Kipa, voile ou foulard.
- Nous garantissons également, aucune inégalité entre hommes et femmes.

IV. Assurances

- Je déclare :
- adhérer à l'assurance « garanties de base accidents corporels » proposées avec la licence, par la FFKDA (0,75€ TTC annuel),
 - avoir pris connaissance des informations relatives à la notice d'assurance et aux garanties complémentaires sur : www.ffkarate.fr
 - être conscient(e) des risques encourus par la pratique du karaté et des disciplines associées en cas de refus d'adhérer à cette assurance.

V. Clause CNIL

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel vous concernant.

Pour cela veuillez contacter le CSME Karaté à l'adresse mail suivante : csmekarate@gmail.com

VI. Remboursements : Licences fédérales - Cotisations

En cas d'annulation de l'inscription où si le pratiquant ne suit pas les cours associés à sa (ses) discipline(s) et quelle que soit le motif, le club n'est pas tenu de rembourser les cotisations réglées et encaissées ; **La licence fédérale n'est JAMAIS remboursée quelle que soit le motif.**

Cas de force majeure : En cas de force majeure, entraînant la cessation ou suspension immédiate des cours (absence soudaine et imprévisible d'un professeur de l'Association, décision gouvernementale, de la Ville, par Arrêté préfectoral...liste non exhaustive), le club n'est pas tenu de rembourser les cotisations durant la période où les cours n'auront pas été dispensés, la cessation ou suspension n'étant pas de son fait.

J'atteste que tous les renseignements communiqués sont certifiés, exacts et reconnais avoir reçu une copie du règlement intérieur (également disponible sur le site Internet du CSME Karaté).

A.....le Signature du pratiquant (ou du représentant légal) :